BURKINA FASO

Région de la Boucle du Mouhoun

(94,027 PDI , source CONASUR 31/12/2022)

Rapport mensuel Monitoring de Protection - Janvier 2023

7,414 Personnes en déplacement

12 Incidents enregistrés avec **25** victimes

Photo d'un ménage PDI en déplacement forcé avec ses effets de la ville de Sanaba (Banwa) vers la ville de Dédougou (Mouhoun), le mardi 21 janvier 2023.

I. Résumé

Courant ce mois, la région de la Boucle du Mouhoun a connu une situation sécuritaire assez instable. Durant la période du 12 au 31 janvier 2023, **12** incidents de protection, ont été enregistrés dans **six (06)** communes principalement, avec **25** victimes directes qui sont **deux (02)** femmes et **23** hommes. Les violations de droits humains et du droit international humanitaire occasionnées par ces incidents sont entre autres **dix (10) cas** d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique, **deux (02) cas** d'atteintes au droit à la vie **(20 hommes ont perdu la vie)** et **quatre (04) cas** d'atteintes au droit à la propriété **(05 victimes dont 02 femmes et 03 hommes)**. Ces violations ont pour principal présumés auteurs, les groupes armés non étatiques (**GANE)**. Ainsi, cette augmentation de l'activisme de GANE affectant les populations civiles au quotidien dans la région, pourrait s'expliquer d'une part comme étant la conséquence directe des opérations de sécurisation menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans la région, débutées depuis le mois précédent. D'autre part, elle sonnerait comme un avertissement et une mise en garde contre les enrôlements et le recrutement des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) qui viendraient d'être déployés sur le terrain. En effet, plusieurs villages des provinces du Sourou, de la Kossi, des Banwa et du Nayala auraient connu des menaces et des ultimatums de déguerpissement de la part des GANE aux risques d'en payer le prix des représailles. Face à ces multiples menaces et ultimatums, plusieurs villages auraient été contraints de se vider occasionnant ainsi des déplacements internes forcés de populations vers d'autres communes et certains chefs-lieux de provinces de la région. On estime à plus de **1,291** ménages d'environ **7,414** personnes affectées par les déplacements internes forcés. Par ailleurs, la ville de Tougan, chef-lieu de la province du Sourou serait sous un blocus total, imposé par les GANE, depuis le **18 janvier 2023**, empêchant tout trafic routier, notamment celui des transports en commun, des ambulances et des moyens roulants personnels sur tous les axes reliant la ville à Dédougou **(RN 10)**, Toma **(RN 21)** et Ouahigouya. Ce blocus impacterait considérablement la vie quotidienne des populations et les exposerait à d'énorme risque de protection et humanitaire.

II. Couverture géographique

- ### Zones couvertes

Les localités couvertes dans le cadre du monitoring de protection sont **29** communes pour les six (**06**) provinces de la région. **06** moniteurs de protection sont affectés dans ces localités. Sur les **29** communes, **17** communes sont difficiles d'accès par rapport aux **12** autres communes qui sont accessibles.

12 communes couvertes en présentiel : Boromo, Pa, Siby, Solenzo, Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy, Toma, Tougan, Nouna, Djibasso et Madouba.

17 communes à distance : Kouka, Balavé, Tansila, Douroula, Gassan, Yaba, Kougny, Gossina, Yé, Di, Lanfiera, Kassoum, Kiembara, Lankoue, Toeni, Bourasso et Bomborokuy.

Pour ce qui concerne les **29** communes couvertes on a :

- **La province des Balés :** Communes de Boromo, Pa et Siby
- **La province des Banwa :** Communes de Kouka, Solenzo, Balavé et Tansila
- **La province du Mouhoun :** Communes de Dédougou, Ouarkoye, Bondokuy et Douroula.

- **La province du Nayala :** Communes de Toma, Gassan, Yaba, Kougny, Gossina et Yé
- **La province du Sourou :** Di, Tougan, Lanfiera, Kassoum, Kiembara, Lankoue et Toeni
- **La province de la Kossi :** Bourasso, Bomborokuy, Nouna, Djibasso et Madouba.

Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribués à la réalisation du monitoring de protection sont :

- **Dix (10) points focaux** dont cinq (05) dans la province de la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Dix (10) comités de protection constitués de 40 membres** dont cinq (05) dans la Kossi et cinq (05) dans le Sourou.
- **Plusieurs informateurs clés** identifiés à travers toutes les six (06) provinces.

- **Accessibilité**

La situation sécuritaire a limité les activités de monitoring de protection dans certaines zones couvertes par le projet. Cependant, grâce aux points focaux, aux membres des comités de protection et aux informateurs clés, les activités du monitoring de protection ont été réalisées dans **12** communes accessibles en présentiel, et **17** communes à distance, (qui sont les communes de Kougny, Gossina, Yé, Gassan, Yaba, Bourasso, Bomborokuy, Lanfiera, Kassoum, Kiembara, Lankoue, Toeni, Di, Douroula, Kouka, Balavé, Tansila). En plus, des difficultés liées à la présence des GANE, on rencontre certaines contraintes liées :

- Au problème de réseau téléphonique dans certaines localités à la suite de la destruction des pylônes par les GANE ;
- A la présence des GANE sur les principales voies d'accès ;
- L'indisponibilité de carburant dans certaines localités.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

Le dispositif du monitoring de protection est constitué de **06** moniteurs, dix (**10**) points focaux, dix (**10**) comités de protection comptant **40** membres dans les provinces du Sourou et de la Kossi. Tout en s'appuyant sur le dispositif de protection à base communautaire, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils :

- **12 questionnaires P21** dont six (06) formulaires informateurs clefs et de six (06) formulaires chefs de ménages administrés via Kobo Collect par les moniteurs de protection auprès de six **(06)** hommes et six **(06)** femmes de Sanaba, Gassan, et de Nouna.

- **Indice de monitoring** : Trois **(03)** questionnaires administrés via Kobo Collect par les moniteurs de protection auprès d'un **(01)** homme à Dédougou et d'un **(01)** homme et d'une **(01)** femme à Nouna.

- **Fiche de rapport flash et de collecte d'incident (individuel et communautaire) : 12** incidents de protection renseignés via Kobo Collect par les moniteurs de protection.

III. Typologie des déplacements identifiés

Source : monitoring de protection, INTERSOS, janvier 2023

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région Localité d'accueil	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs	Remarque
Gassan, Nayala, Boucle du Mouhoun	Toma, Nayala, Boucle du Mouhoun	315	1,656	386	338	412	520	primaire	Menaces/ultimatums des GANE	Ces PDI ont urgemment besoin d'abri et de vivre.
Sanaba, Banwa, Boucle du Mouhoun	Dédougou, Mouhoun, Boucle du Mouhoun	193	1,280	228	248	272	532	primaire	Attaques de GANE/Assassinat/Menaces/ultimatums des GANE	Ces PDI ont urgemment besoin d'appui psychosociale, d'abri et de vivre.
Gassan (Nayala), Tougan (Sourou),Boucle du Mouhoun	Dédougou, Mouhoun, Boucle du Mouhoun	783	4,478	871	838	1,031	1,738	primaire (Gassan) et secondaire (Tougan)	Menaces/ultimatums des GANE	Ces PDI ont urgemment besoin d'abri et de vivre.
Total		**1,291**	**7,414**	**1,485**	**1,424**	**1,715**	**2,790**			

Ces déplacements forcés de populations sont de type primaire et secondaire. Ils sont liés aux incursions de GANE, aux assassinats de la population civile, aux menaces et aux ultimatums donnés aux populations de vider les villages dans les communes de Gassan, Tougan, Sanaba, Toma, …

IV. Incidents de protection

- **Détails sur les incidents**

Au total, **12** incidents de protection ont été enregistrés dans **06** communes de la région qui sont les communes de Barani **(03)**, Bourasso **(03)**, Sanaba **(02)**, Kombori **(01)**, Gassan **(02)** et Yaba **(01)**. Il s'agit dans l'ensemble, des cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique (**10 cas**), à la vie **(02 cas)** et à la propriété **(04 cas)**.

- **Statistiques**

Incidents: 12 Incidents rapportés par les moniteurs

Victimes de Violations: 25 Victimes de violations de droits humains et du droit international humanitaire

Localités touchées: 06 Communes touchées : Barani, Gassan, Kombori, Sanaba, Yaba et Bourasso.

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	3
	Extorsion/taxe illégale	0
	Pillage	0
	Vol	1
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	2
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	3
	Menace/Ultimatum	7
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	0
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	0
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	0
	Violence psychologique et émotionnelle	0
Total général		13

- **Incidents portant violation du droit à la vie**

Deux **(02)** incidents portant violation du droit à la vie ont été enregistrés à Sanaba (Banwa) et à Siena (Nayala) avec pour présumés auteurs des **GANE,** qui ont causé la mort de **20** personnes, tous des hommes. Le premier incident a eu lieu dans la soirée du jeudi 19 janvier 2023, aux environs de 15 heures à Siena (situé à environ 11 km de Toma, chef-lieu de la province du Nayala), où des GANE auraient attaqué juste à la sortie du village, un convoi composé de camion-citerne d'essence et de

camions contenant des marchandises escortées par des FDS (Gendarmerie) et des VDP en direction de Tougan (chef-lieu de la province du Sourou). Occasionnant ainsi la mort de **12** personnes dont **10** VDP, **un (01)** gendarme et **un (01)** civil (l'apprenti chauffeur).
Quant au deuxième incident, il s'est produit durant la nuit du jeudi 19 janvier 2023, aux environs de 19 heures, dans la ville de Sanaba, situé à environ 45 km de Solenzo, chef-lieu de la province des Banwa. Selon les sources locales, suite à un prêche forcé qui s'est mal déroulé entre les GANE et la population civile, **huit (08)** civils auraient perdu la vie sur place après des tirs des GANE sur la foule réunie, occasionnant ainsi, par la suite une grande psychose au sein des populations et un déplacement interne forcé de de celles-ci vers la ville de Dédougou, chef-lieu de la province du Mouhoun.

- **Incidents portant violation du droit à la propriété**

Quatre **(04)** incidents portant violation du droit à la propriété ont été enregistrés à Saran (Nayala), Sanaba (Banwa), Gassan (Nayala) et Illa (Kossi). Les présumés auteurs identifiés sont principalement les **GANE**. En effet, le 17/01/2023, à la suite d'une incursion des GANE dans le village de Saran, située à environ 18km de Yaba et 22km de Toma (chef-lieu de la province du Nayala), plusieurs greniers auraient été brulés et plusieurs bétails emportés. Ensuite, dans la matinée du 20/01/2023, qui coïnciderait avec le jour du marché de la ville de Sanaba (situé à 45 Km de Solenzo, chef-lieu de la province des Banwa), les GANE auraient pillé, incendié des boutiques au sein du marché, puis emporté du bétail.
A la même date, des GANE auraient pillé des boutiques et des magasins dans le village de Gassan, situé à 34 Km de Toma, chef-lieu de la province du Nayala. Enfin, le 21/01/2023, après une incursion dans le village de Illa, situé à 45 Km de Barani et à environ 04 km de la frontière du Mali, des GANE auraient confisqué des espaces agricoles aménagés d'oignons pour la plupart, des populations. La raison selon les sources locales serait que les jeunes du village auraient refusé des propositions d'enrôlement dans les rangs des GANE, puis se seraient déplacés vers d'autres localités bien plus sécurisées.

- **Incidents portant violation du droit à l'intégrité physique/psychique**

Dix (**10)** incidents portant violation du droit à l'intégrité physique/psychique ont été enregistrés dans les communes de Barani (Torokoto, Oueressé, Illa), Kombori (Sanssambari), Bourasso (Kodougou, Lekuy, Barakuy), Sanaba, Gassan et Yaba (Siena). Les auteurs de ces incidents ayant occasionné des blessures, des coups, des menaces, des ultimatums, sont les **GANE**. La principale raison de ces violations serait liée à la collaboration de la population avec les **FDS** et à l'enrôlement des populations dans les rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Spécifiquement, face à ces multiples menaces et ultimatums, plusieurs villages auraient été contraints aux déplacements internes forcés de populations vers les communes de Dédougou, Nouna, Tougan et Toma.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

Lors du monitoring, des risques de VBG liés aux conditions de vie précaires ont été identifiés à Tougan, Nouna, Toma et Dédougou dans les sites et familles d'accueil des PDI, notamment la promiscuité, l'insécurité alimentaire, l'utilisation des toilettes communes, aux blocus imposés par les GANE entravant l'approvisionnement (bois, vivres, condiments, etc.). Les risques imminents de mariage forcé, de déni de ressources, de violence physique, d'abus et exploitation sexuels, de viol sont perceptibles dans certaines communes comme Tougan (Sourou) où 15 cas a été signalés le mois dernier. Par exemple, certaines jeunes filles sont contraintes de quitter leurs familles à Tougan par manque de

ressources financières ainsi que d'activité génératrice de revenu (AGR). Cela les expose aux risques de grossesses non désirées, de viol, délinquance juvénile, etc., dans les villes d'accueil (Dédougou, Bobo, Ouaga, etc.).

V.2. Protection de l'enfance

Le contexte sécuritaire délétère dans la Boucle du Mouhoun a un impact considérable sur les enfants qui sont contraints à des déplacements internes forcés, à la déscolarisation, à l'insécurité alimentaire, la négligence, etc. A titre illustratif, lors des récents incidents à Sanaba (Banwa) et Siena, Saran (Nayala), le monitoring a permis d'estimer à plus de 1,000 enfants population infantile nouvellement déplacée. On constate que certains enfants PDI à Dédougou, Nouna et Toma ne vont plus à l'école, faute de moyen financier. En plus, les risques d'enrôlement des enfants au sein des Forces et Groupes armés (EAFGA) sont réels dans certaines communes telles que Barani, Nouna et Tougan. Certains enfants PDI sont encouragés par les membres de leurs familles (parents ou proches parents) à aller chercher du travail dans les grandes villes ou sur les sites miniers artisanaux afin de les aider à subvenir aux besoins de la famille. Cependant, au cours de ce mois, aucun cas lié à la protection de l'enfance n'a été signalé.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Lors des activités de monitoring, il est ressorti plusieurs cas de vulnérabilités au sein des PDI et communautés hôtes. Ce sont notamment les femmes cheffes de ménages, les personnes âgées avec des charges et une santé fragile, les personnes vivant avec un handicap, les malades chroniques. Au cours de la période, plus de **300** personnes à **besoins spécifiques** ont été identifiées au sein des déplacées internes venues de Sanaba, Barani et Gassan. Une évaluation de leurs besoins est en cours en vue d'une assistance en cash par mobile money.

V.4. État de droit

Durant la période, les opérations de sécurisation menées par les FDS dans de la région seraient toujours en cours et les populations seraient en attente de la réinstallation de certaines structures étatiques et services mises à leur disposition dans leurs zones d'origine. Cependant, sur les **29** communes couvertes, seulement **huit (08)** communes disposent de l'entière présence des autorités étatiques (la santé, la préfecture, la mairie, la justice, …). Ce sont les communes de Boromo, Pa, Siby, Nouna, Toma, Djibasso, Dédougou et Tougan. Néanmoins, pour ce qui concerne les **21** autres communes restantes, certains services ont connu une délocalisation dans les chefs-lieux de provinces, tandis que d'autres n'arrivent à offrir que le service minimum au sein des communautés. En plus, ces communautés (PDI et hôtes) sont contraintes de se déplacer vers les chefs-lieux de provinces parfois éloignées, afin d'avoir accès à certains services étatiques. Par conséquent, ces communautés (PDI et hôtes) dans leurs déplacements, sont confrontées à plusieurs risques de protection tels que des contrôles irréguliers, des enlèvements, des VBG, etc.).

V.5. Cohésion sociale

Durant ce mois, certains facteurs de risque ont été identifiés et pourraient contribuer à l'effritement du tissu social et de la cohabitation pacifique. Il s'agit notamment de l'insécurité alimentaire au sein des familles d'accueil, de la promiscuité, de l'absence de documentation civile, de l'assimilation de certaines communautés aux GANE. Cette dernière serait une menace importante contre la cohésion sociale dans la région si toutefois des mesures drastiques de prévention ne sont pas amplifiées. En effet, l'incident survenu dans la nuit du **30 au 31 décembre 2022** dans le quartier peuhl de Nouna,

chef-lieu de la province de la Kossi, faisant état d'assassinat de **28 civiles** de sexe masculin de la communauté Peuhl assimilés à des membres de GANE, par des éléments de Groupe d'autodéfense qui se sont enrôlés comme des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), en serait une illustration. Depuis lors, un climat de mépris, de haine, de méfiance et de stigmatisation s'est installé au sein de la population de cette localité. Cela pourrait entrainer des situations très malencontreuses telle une guerre civile ou un génocide …Par conséquent, les acteurs doivent intensifier des activités de cohésion sociale permettant de réduire de tels risques dans la région.

Hormis ces risques évoqués ci-dessus, en général dans toutes les provinces de la région, la cohésion sociale est toujours au beau fixe au sein des communautés (PDI et Hôtes et PDI elles-mêmes) avec une forte implication constatée des autorités étatiques, religieuses et coutumières dans l'acceptation des uns et des autres et le maintien du vivre-ensemble.

V.6. Logement, terre et biens

Après les récents chocs dans la Boucle du Mouhoun, le besoin en abris s'est accru pour les nouvelles PDI. En effet, les familles d'accueil peinent à absorber les nouvelles PDI au regard du nombre estimé d'environ 7,414 personnes au cours de ce mois et sans ignorer celles du mois dernier (environ 2,650 personnes) dans certains chefs-lieux de provinces ; notamment Dédougou, Nouna, Tougan et Toma. Dans ces zones à forte concentration des PDI, **huit (08) à 10** personnes partageraient un même abri d'une capacité très réduite sans distinction d'âge et de sexe. Cette promiscuité affecte énormément l'intimité des couples. Le recours au logement de location serait à la portée d'une minorité de PDI ayant peu de moyens, car le coût moyen du loyer s'élèverait à 5,000 FCFA dans les zones périphériques de la ville et 20,000 FCFA et plus en centre-ville. En plus, l'accès aux terres demeure difficile au regard de l'évolution de la crise. En effet, le manque de terre dans les zones d'accueil reste toujours une réalité, surtout pour les familles PDI agriculteurs/cultivateurs, éleveurs. Du même coup, l'abandon des biens et matériels dans les zones d'origine rendent vulnérables plusieurs familles PDI qui ne disposent plus d'aucun matériel ni bien pour pouvoir mener des activités qui, jadis, leur permettaient de prendre leurs familles en charge.

V.7. Solutions durables

La situation sécuritaire dans la région reste volatile au regard de la poursuite des opérations militaires et les représailles menées par les GANE contre les populations civiles. Ces opérations menées par les FDS et la recrudescence de l'activisme des GANE constituent la principale cause de déplacements internes forcés de la population. Cependant, il ressort des entretiens réalisés, que la grande partie des PDI souhaiteraient le retour dans leurs localités d'origine. Néanmoins, elles conditionneraient ce retour par le rétablissement de la sécurité et de la paix, un appui à la reconstruction des habitats, l'accès aux services sociaux de base dans les zones d'origine.

V.8. Protection à base communautaire

- **Activités réalisées par la communauté**

Au cours de ce mois, les points focaux, les comités de protection ont contribué à la réalisation des activités de monitoring de protection :

- **Monitoring de protection** : Relais de **10** incidents de protection dans les provinces du Sourou et de la Kossi par les points focaux et membres des comités de Protection.

- **01 déplacement interne forcé de populations** : Environ **1,280 PDI** ayant effectué des déplacements primaires, ont été signalées par les points focaux et les membres des comités de protection dans la Kossi.
- **Projet P21** : **12** questionnaires administrés par les moniteurs de protection auprès de **06** hommes et **06** femmes avec les orientations des membres de comités et points focaux.
- **Indice de monitoring** : **03** questionnaires administrés par les moniteurs de protection auprès de deux (**02)** hommes et une (**01)** femmes avec l'appui des points focaux et membres des comités.

Cependant, dans la remontée de l'information sur les incidents de protection, les réseaux communautaires sont confrontés au défi d'accès à certains axes et à une grande défaillance des réseaux de télécommunication dans plusieurs provinces.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au courant de ce mois, INTERSOS a participé à une rencontre d'échange convoquée par le Directeur provincial de l'action humanitaire du Sourou à l'endroit de tous les acteurs humanitaires intervenant dans la province le **18/01/2023** à Tougan sur la question des défis sécuritaires et l'arrivée de flux massifs de PDI.

- **Humanitaires**

En collaboration avec les autres acteurs humanitaires de la Boucle du Mouhoun :

- Participation à la rencontre de coordination et d'échanges planifiée par INSO sur la situation sécuritaire de la Boucle du Mouhoun à Dédougou le **19/01/2023**.
- Participation à deux rencontres dont une en ligne et l'autre en présentielle à Dédougou de l'ICCG, sur des positionnements/suivi de la réponse à la suite des nouveaux déplacements de populations dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ces rencontres initiées par OCHA se sont tenues respectivement les **12 et 20 janvier 2023**.

VII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	État d'implémentation	Niveau d'urgence
Sécurité alimentaire Sécurité des personnes	Assister en vivres plus de 5,000 PDI installés à Dédougou. Assister en vivres les PDI de Tougan, Nouna, Toma et Dédougou. Renforcer les opérations de sécurisation des personnes et des biens.	PAM, OCHA (CimCoord)	En cours	Urgent
VBG	Multiplier les séances de sensibilisations sur les thématiques de VBG Développer des AGR pour favoriser l'autonomisation économiques des survivantes / personnes à risques de VBG	AoR GBV,	En cours	En continu
Protection de l'enfance Education	Mettre en place des espaces amis des enfants dans les communes de Boromo, Toma et Dédougou. Augmenter la capacité d'accueil des écoles à Toma, Tougan, Nouna et Dédougou afin d'accueillir les élèves PDI.	CP/AoR Cluster éducation	En cours	Urgent
Cohabitation pacifique/LTB	Organiser des sensibilisations sur les droits d'accès des PDI à la terre et aux ressources naturelles à Dédougou, Toma, Tougan, Boromo et Nouna Poursuivre les séances de sensibilisation sur l'importance du vivre-ensemble. Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de règlement pacifique des conflits Réaliser des cadres de dialogue inter et intracommunautaires. Réaliser des émissions radiophoniques sur la cohésion sociale	AoR/LTB Cluster Protection	En cours	En continu